



# ASSEMBLEE GENERALE S.A.D. Sports, Aventures, Découvertes

*8 Septembre 2017*

*Salle Verveine à Milly la Forêt*

Ce vendredi 8 septembre 2017 à 20h00 s'est tenue l'assemblée générale de la S.A.D. Le quorum a été atteint : 48 présents et 9 représentés.

Patrice BOSSU, Président de l'association, fait le bilan moral concernant tous les événements qui se sont déroulés cette année ; Une année bien remplie, rythmée par les différentes sorties pour les randonneurs (ouvertes aussi aux coureurs), les entraînements et sorties courses pour les coureurs.

Il remercie également toutes les personnes qui ont préparé les sorties, les habitués (Les Michel, Claude, Guy, Gérard, Viviane ou Jean Luc) mais aussi les nouvelles qui se sont lancées dans l'aventure.

S'en est suivi le bilan financier exposé par Guy ROBERT, Trésorier :

- Bilan saison 2016 – 2017
- Bilan des Arcades
- Participation de la SAD aux sorties

L'ensemble des personnes présentes était en accord avec ce bilan. Le quitus des comptes est approuvé à l'unanimité.

## Les courses :

Jean-Luc PAYEN, Responsable de la course, nous expose le bilan :

- Les Arcades 2017 : 599 coureurs inscrits. Grand succès. Comme tous les ans, les coureurs participant aux Arcades apprécient particulièrement cette course et l'accueil des bénévoles.
- Courses : 22 coureurs, 18 courses prises en charge

## Les randonnées :

Bilan exposé par Michel BALL, Responsable de la randonnée :

Michel remercie tous les adhérents ayant participé à toutes ces sorties qui se sont déroulées dans la bonne humeur et la franche camaraderie.

## Election du bureau :

Nous avons ensuite procédé à **l'élection du bureau pour la saison 2017 – 2018.**

Les sept membres sont démissionnaires, à savoir :

- Patrice BOSSU - Président
- Michel DEVIU - Vice Président
- Guy ROBERT - Trésorier
- Gérard BAZIN - Trésorier Adjoint
- Lydia ROIG - Secrétaire
- Jean-Luc PAYEN - Responsable « Courses »
- Michel BALL - Responsable « Randonnées »

Cinq membres se représentent.

- |                  |                    |                    |
|------------------|--------------------|--------------------|
| • Guy ROBERT     | Aucune voix contre | ELU à l'unanimité  |
| • Gérard BAZIN   | Aucune voix contre | ELU à l'unanimité  |
| • Lydia ROIG     | Aucune voix contre | ELUE à l'unanimité |
| • Jean-Luc PAYEN | Aucune voix contre | ELU à l'unanimité  |
| • Michel BALL    | Aucune voix contre | ELU à l'unanimité  |

Un nouveau membre, Bernadette LAURENS, intègre le bureau, élue à l'unanimité.

Le bureau pour la saison 2017 / 2018 est donc constitué de six membres cités ci-dessus qui se réuniront dans un second temps pour se répartir les responsabilités. Alain PIGNAULT assure toujours la gestion du site internet.

Michel BALL a exposé ensuite l'ensemble des sorties programmées pour la saison 2017 / 2018, à savoir :

Vendredi 5 janvier 2018	La galette
Samedi 6 janvier 2018	Les godillots
Date à déterminer en janvier 2018	Randonnée nocturne SAD
Dimanche 4 mars 2018	Randonnée à la journée Pithiviers – Château de Chamerolles
Dimanche 25 mars 2018	Les Arcades
29 avril 2018	Les 25 bosses
Date à déterminer	Sortie Paris
27 mai au 3 juin 2018	Bretagne
Date à déterminer	Week-end en Champagne
Samedi 23 juin 2018	Date de clôture

Nous avons 19 randonnées sur l'année 2017 / 2018. Comme tous les ans, nous faisons appel à toutes les bonnes volontés pour guider ces randonnées. Vous trouverez sur le site la liste des dates encore vacantes.

Nous remercions Alain PIGNAULT pour la tenue du site.

Concernant **les Arcades 2018**, Jean-Luc PAYEN nous confirme que l'organisation de la course est reprise par l'équipe des coureurs, à savoir :

- Claire PIEDELOUP
- Thierry BOULAY
- Hélène KLUSKA
- Delphine HUGRON
- David DIAS
- Frédéric MAROLLES
- Claudine et Eric BOUDET

Jean-Luc sera leur porte parole pour le bureau. Cette année, les anciennes et nouvelles équipes travailleront en binôme afin que la « passation des pouvoirs » se passe correctement.

#### △ Nouveau décret concernant les certificats médicaux

Pour les coureurs, la règle reste inchangée : un certificat tous les ans.

Pour les randonneurs, le certificat médical est valable 3 ans. De ce fait, les certificats donnés l'année dernière sont encore valables 2 ans. Cependant, il faut compléter, durant ces deux années, un questionnaire de santé et une attestation d'absence de contre indication à la pratique sportive. Vous pouvez trouver ces documents sur le site.

#### La Bretagne

Dernière Edition autour du Golfe du Morbihan pour un parcours de 175 km en 6 jours soit des étapes en moyenne de 24 à 32 km par jour, avec, cerise sur le gâteau, la visite de l'île aux Moines.

#### Questions diverses

Noëlle et Daniel JOURDIN :

- Proposition d'une sortie week-end pour les coureurs **et** les randonneurs conjointement. Cette idée a été soumise à Jean-Luc PAYEN.
- Proposition de faire 2 groupes pour l'entraînement « Courses » avec 2 niveaux. Noëlle se propose de mener ce 2<sup>ème</sup> groupe.

La séance s'est clôturée à 21h00 par le pot de l'amitié.

Le Président 2016 / 2017  
Patrice BOSSU